

La Ville renforce son soutien au CAIRN, monnaie locale et citoyenne

Vendredi 30 août 2019 à 14h00

L'Impertinence, 32 rue Saint-Jacques



la confiance et encourager l'entraide entre les utilisateurs, soutenir la transition énergétique, respecter l'environnement et permettre aux citoyens de s'impliquer dans la gouvernance de leur monnaie.

Afin de favoriser la mise en circulation de la monnaie locale, la Ville de Grenoble a adhéré à l'association et a mis en œuvre plusieurs actions de soutien en permettant notamment l'encaissement en CAIRN pour le paiement de certains services publics : au Musée, au self Clemenceau, droits d'entrée aux Rencontres du cinéma de montagne, droits de place pour les marchés grenoblois, et droits d'entrée au Forum des Associations.

Afin de continuer à soutenir le développement de la monnaie locale, la Ville de

Grenoble entend encourager l'utilisation du CAIRN par ses créanciers, notamment les élus, les agents, les associations et les entreprises, dans le respect du principe d'égalité d'accès à la commande publique. Pour ce faire, la Ville s'inscrit dans le dispositif mis en place par la ville de Bayonne en juin 2018.

A partir du 1^{er} septembre, Grenoble devient la 2^e ville française à réaliser des paiements en monnaie locale, aux élus, agents, associations et entreprises qui le souhaitent.

La Ville de Grenoble apporte son soutien au Cairn depuis le lancement.

L'utilisation de cette monnaie locale a différents objectifs : favoriser l'activité économique locale, établir